

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

## DÉCISION

numéro CCDC_250520_042
---------------------------

portant sur

### AVENANT N°2 AU MARCHÉ D'ENQUÊTE DE DOTATION DE BACS DE COLLECTE DES DÉCHETS

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

**VU** la délibération n°CC 230704 16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

**VU** la décision du Président n°CCDC\_240827\_078 du 27 août 2024 relative à l'attribution à la société par Actions Simplifiée (SAS) QUADRIA du marché d'enquête de dotation de bacs de collecte des déchets,

**VU** la décision du Président n°CCDC\_241219\_010 du 19 décembre 2024, relative à la conclusion de l'avenant n°1 au marché d'enquête de dotation de bacs de collecte des déchets,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de modifier l'évaluation de l'ensemble des prestations mentionnée à l'acte d'engagement, pour la PSE 1 et de prolonger la durée d'exécution du marché,

### DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De conclure l'avenant n°2 au marché d'enquête de dotation de bacs de collecte des déchets avec la SAS QUADRIA afin de modifier l'évaluation de l'ensemble des prestations mentionnée à l'acte d'engagement, pour la PSE 1 et de prolonger le délai d'exécution du marché,

- **ARTICLE 2** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'avenant n°2 annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : De préciser que le montant de l'avenant s'élevant en moins value à huit-mille-quatre-cent-soixante-et-un euros Hors Taxes (- 8 461,00 € HT) soit dix-mille-cent-cinquante-trois euros vingt centimes Toutes Taxes Comprises (- 10 153,20 € TTC), portant ainsi l'évaluation de l'ensemble des prestations à exécuter pour la prestations supplémentaire éventuelle à trente-et-un-mille-deux-cent-quatre-vingt-seize euros HT (31 296,00 HT) soit trente-sept-mille-cinq-cent-cinquante-cinq euros vingt centimes TTC (37 555,20 € TTC),

- **ARTICLE 4** : D'imputer la dépense correspondante au budget principal, section d'investissement, chapitre 21, article 2188,

- **ARTICLE 5** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture  
34-200017341-20250520-lmc118392-AR-1-

Fait à Lodève, le vingt mai deux mille vingt-cinq,

1  
Date de télétransmission : 20/05/25  
Date de publication : 26/05/2025  
Date de notification aux tiers :  
Moyen de notifications aux tiers :

Le Président  
Jean-Luc REQUI



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS  
AVENANT N°2

EXE10

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

Communauté de communes Lodévois et Larzac  
Jean-Luc REQUI, Président  
Espace Marie-Christine Bousquet  
1 place Capitaine Francis-Morand  
34700 Lodève

**B - Identification du titulaire du marché public**

S.A.S QUADRIA  
Parc Labory-Baudan  
68, rue Blaise Pascal  
33127 SAINT JEAN D'ILLAC

**C - Objet du marché public**

- Objet du marché public:

**Enquête de dotation de bacs de collecte des déchets**

- Date de la notification du marché public : 09/09/2024
- Durée d'exécution du marché public : 6 semaines à compter de la notification du contrat (durée initiale), prolongé jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2025 par avenant n° 1
- L'évaluation de l'ensemble des prestations à exécuter, est :

**Solution de base :**

Montant HT : .....62 139,00 €  
TVA (taux de 20%) : .....12 427,80 €  
Montant TTC : .....74 566,80 €

**PSE 1 :**

Montant HT : ..... 39 757,00 €  
TVA (taux de 20%) : .....7 951,40 €  
Montant TTC : .....47 708,40 €

## D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant dans le cadre de l'article L2194-5 du code de la commande publique

Le travail initial n'ayant pas pris en compte les aspects de sécurité et les limites techniques appliqués à la collecte des EMR (emballages ménagers recyclables), la sectorisation a dû être revue pour appliquer au maximum les prescriptions élaborées dans le projet initial du nouveau schéma de collecte.

La conséquence directe est une baisse des adresses en bacs individuels et une augmentation des adresses desservies au point d'apport (donc en badge).

Il est donc nécessaire de modifier l'évaluation de l'ensemble des prestations mentionnée à l'acte d'engagement, pour la PSE 1.

De plus, la prestation a pris du retard dû à plusieurs facteurs non imputables au prestataire. Aussi, il est nécessaire de prolonger le délai d'exécution du marché d'enquête de dotation de bacs de collecte des déchets jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2025.

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Oui

Non

Montant de l'avenant, en moins value :

Montant HT : - 8 461,00 €

TVA : 1 692,20 €

Montant TTC : - 10 153,20 €

La nouvelle évaluation de l'ensemble des prestations à exécuter est :

Pour la prestation supplémentaire éventuelle

Montant HT : 31 296,00 €

TVA : 6 259,20 €

Montant TTC : 37 555,20 €

L'évaluation de l'ensemble des prestations à exécuter pour la solution de base reste inchangée à l'offre initiale.

- Incidence de l'avenant sur les délais de réalisation :

L'avenant a une incidence sur les délais d'exécution du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Oui

Non

### E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

### F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)